

# Services de formation à l'intégration sociale (Addenda)

**Champs 14 : Les habiletés parentales**

**Décembre 2005**

# **Services de formation à l'intégration sociale (Addenda)**

## **Champ 14 : Les habiletés parentales**

**Décembre 2005**

Formation professionnelle et technique  
et formation continue

Direction de la formation générale  
des adultes

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005 — 05-00816

ISBN 2-550-45963-6 (version imprimée)  
ISBN 2-550-45964-4 (PDF)

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2005

## ÉQUIPE DE PRODUCTION

Nous remercions particulièrement M<sup>mes</sup> Odette Dion et Josée Martin ainsi que M. Bernard Terrisse et les nombreux autres collaborateurs et collaboratrices ayant participé à l'élaboration de ce document. Le programme d'études *Services de formation à l'intégration sociale* (version de 1998) s'enrichit d'un nouveau champ d'habiletés. Ce 14<sup>e</sup> champ, nommé *Les habiletés parentales*, s'adresse à une partie de la population adulte qui veut acquérir un plus grand nombre d'habiletés pour être en mesure de mieux assumer le rôle parental.

Nous espérons que les contenus de formation du champ 14, *Les habiletés parentales*, seront bien reçus par les divers intervenants et intervenantes des milieux de formation et d'enseignement.

### MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF

- Commission scolaire de la Beauce-Etchemin  
**Dorothée Rodrigue**, conseillère pédagogique
- Commission scolaire de Montréal  
**Lise Chevrier-Doucet**, directrice, Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP)
- Commission scolaire de Montréal  
**Thérèse Lessard**, directrice, Centre Marie-Médiatrice
- Commission scolaire des Premières-Seigneuries  
**Marthe Bolduc**, conseillère pédagogique à la Maison des adultes et consultante pour la Direction de la formation générale des adultes
- Commission scolaire des Premières-Seigneuries  
**Dorothée Côté**, directrice du Centre Nouvel-Horizon
- Commission scolaire des Premières-Seigneuries  
**Raymonde Gaulin**, enseignante, Maison des adultes
- Commission scolaire des Premières-Seigneuries  
**Josée Martin**, conseillère pédagogique à la Maison des adultes et consultante pour la Direction de la formation générale des adultes
- Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke  
**Odette Dion**, enseignante et conseillère pédagogique, Centre Saint-Michel
- Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke  
**Dany Lemaire**, enseignant, Centre Saint-Michel
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
Direction de la formation générale des adultes  
**Carmen Allison**, consultante
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
Direction de la formation générale des adultes  
**Francine Riopel**, responsable du dossier *Intégration sociale*

#### **CHERCHEURS UNIVERSITAIRES CONSULTÉS**

- Université du Québec à Montréal  
**Bernard Terrisse**
- Université du Québec à Sherbrooke  
**François Larose**
- Université du Québec à Trois-Rivières  
**Carl Lacharité**

#### **TRAITEMENT DE TEXTE ET MISE EN PAGE**

- Direction de la formation générale des adultes  
**Danielle Trottier**

#### **RÉVISION LINGUISTIQUE**

- Sous la responsabilité de la Direction des communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER *INTÉGRATION SOCIALE***

- Direction de la formation générale des adultes  
**Francine Riopel**

#### **COORDONNATEUR DU DOSSIER *INTÉGRATION SOCIALE***

- Direction de la formation générale des adultes  
**Marc Leduc**

#### **DIRECTEUR**

- Direction de la formation générale des adultes  
**Alain Mercier**

## TABLE DES MATIÈRES

Présentation .....	1
1 Historique .....	2
1.1 Le programme d'études <i>Services de formation à l'intégration sociale</i> .....	2
1.2 Le champ 14 : <i>Les habiletés parentales</i> .....	3
2 Visées du programme d'études et du champ <i>Les habiletés parentales</i> .....	4
2.1 Le programme d'études <i>Services de formation à l'intégration sociale</i> .....	4
2.2 Le champ <i>Les habiletés parentales</i> .....	5
2.3 La population ciblée .....	5
3 Principes directeurs .....	6
4 Schéma des liens entre le champ <i>Les habiletés parentales</i> et les autres champs d'habiletés du programme d'études .....	7
5 Contenu du champ <i>Les habiletés parentales</i> .....	8
6 Préparation au transfert des apprentissages .....	21
6.1 La sélection des objectifs d'apprentissage.....	21
6.2 L'utilisation de lieux d'apprentissage multiples .....	21
6.3 L'utilisation du champ d'habiletés génériques 2 : <i>La préparation au transfert des apprentissages</i> .....	21
Lexique .....	I
Bibliographie .....	III

## PRÉSENTATION

Les contenus de formation de ce nouveau champ d'habiletés sont présentés sous forme d'un *addenda* au programme d'études *Services de formation à l'intégration sociale*. Les treize champs d'habiletés de ce programme d'études publié en 1998 sont ainsi enrichis du champ 14, nommé *Les habiletés parentales* et incluant huit thèmes. Chaque thème propose des objectifs terminaux, des indicateurs d'habileté et des pistes d'exploitation.

La responsabilité principale des adultes exerçant un rôle parental est d'éduquer leurs enfants, de les amener à s'adapter à leur contexte culturel, physique, social et économique afin qu'ils soient en mesure d'assumer pleinement leur rôle d'adulte en fonction de la société où ils évoluent. Il faut, bien entendu, que ces adultes soient assez autonomes pour exercer une telle responsabilité. Par conséquent, les contenus du champ 14, *Les habiletés parentales*, s'adressent aux adultes ayant d'abord acquis une autonomie fonctionnelle.

La majorité des parents ressentent le besoin de se sentir respectés et appuyés dans l'exercice de leur rôle. Certains parents, plus vulnérables, prennent conscience qu'il existe des conditions de développement et d'apprentissage plus favorables que d'autres pour leurs enfants. C'est à ces parents que s'adressent les contenus du champ *Les habiletés parentales*, qui s'inspirent de *La taxonomie des objectifs d'éducation et de soutien parental (TOESP)* (Terrisse, 1997). La formation relative aux habiletés parentales de ce champ d'habiletés est destinée aux éducateurs et éducatrices que sont les parents. Elle a pour objectif de les aider à mieux actualiser leurs ressources éducatives, à développer leur sentiment de compétence éducative, à organiser et à utiliser les ressources éducatives de leur environnement. Elle s'appuie sur l'étude et l'analyse des :

- capacités, attitudes et pratiques des parents inscrits à ce cours;
- effets de ces capacités, de ces attitudes et de ces pratiques sur le comportement et les apprentissages de leurs enfants;
- variables caractérisant le milieu dans lequel s'exerce leur rôle parental.

Trois composantes de la personnalité sont visées chez les parents :

- la composante cognitive, y compris la métacognition (acquisition de connaissances et réflexion sur les processus de cette acquisition);
- la composante socioaffective (relation à autrui, estime de soi, expression des sentiments);
- la composante sociocomportementale (apprentissage de pratiques)<sup>1</sup> ».

Parmi les conditions favorables de cette démarche d'enseignement-apprentissage se trouve l'attitude d'ouverture et d'intérêt par rapport aux réalités et aux points de vue des autres. Ainsi, petit à petit, une attitude d'entraide se développe entre les participants et participantes ainsi qu'avec les partenaires, dont le formateur ou la formatrice.

Chaque personne, y compris l'intervenant ou l'intervenante en intégration sociale, reconnaît l'importance de se percevoir mutuellement avec respect en considérant soi-même et les autres comme disposant de connaissances et d'expériences pertinentes à partager. Cette attitude de respect est basée sur un sentiment d'égalité sur le plan humain, indépendamment des différences de statut sur le plan socioculturel et professionnel.

---

<sup>1</sup> B. TERRISSE, *La taxonomie des objectifs d'éducation et de soutien parental*, Saint-Sauveur, Éditions du Ponant, 1997, p. 4.

# 1 HISTORIQUE

## 1.1 Le programme d'études *Services de formation à l'intégration sociale*

La formation à l'intégration sociale est le fruit d'une longue gestation collective dans les commissions scolaires du Québec dont l'objectif était de répondre à des besoins de formation d'adultes présentant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation sur le plan psychique, intellectuel, social ou physique.

Au début des années 90, la Direction de la formation générale des adultes (DFGA) du ministère de l'Éducation (MEQ) crée, à l'intérieur du Régime pédagogique applicable aux services éducatifs pour les adultes en formation générale, les services de formation à l'intégration sociale. L'article 10 du Régime pédagogique se présente comme suit :

« Les services de formation à l'intégration sociale ont pour but de permettre à l'adulte qui éprouve des difficultés d'adaptation sur les plans psychique, intellectuel, social ou physique, l'accès à un cheminement personnel favorisant l'acquisition de compétences de base dans l'exercice de ses activités et rôles sociaux et, le cas échéant, dans la poursuite d'études subséquentes<sup>2</sup>. »

Un programme d'études est ensuite élaboré en tenant compte des programmes existants, des différentes approches et des résultats de travaux de recherche. Des groupes de travail font des recommandations sur l'articulation, le contenu et la rédaction du programme. De nombreux spécialistes contribuent à l'élaboration des champs d'habiletés en fonction de leur domaine d'expertise et le programme est mis à l'essai par plus de vingt commissions scolaires. Ces travaux permettent le réinvestissement d'innovations locales, notamment l'acquisition et le développement d'habiletés de préparation au transfert des apprentissages dans les réseaux d'appartenance de l'adulte. En ce sens, les partenaires sont intégrés à la démarche de formation.

De 1997 à 1999, une partie importante de la population desservie par les centres d'éducation des adultes, en matière d'intégration sociale, présentait des déficits intellectuels ou des problèmes de santé mentale. Depuis ce temps, d'autres populations adultes présentant des facteurs de risque ou de vulnérabilité se sont ajoutées :

- immigrantes et immigrants;
- personnes en situation de détresse (violence, abus etc.);
- personnes aux prises avec une dépendance (alcool, drogues, médicaments et autres);
- jeunes;
- itinérants (sans domicile fixe);
- détenus et ex-détenus;
- jeunes parents;
- parents et grands-parents.

<sup>2</sup> Ministère de l'Éducation, Règlement sur le régime pédagogique applicable aux services éducatifs pour les adultes en formation générale, extrait de la *Gazette officielle du Québec*, décret 732-94, Québec, Publications du Québec, 1994, p. 2828-2832.



## 1 HISTORIQUE (SUITE)

### 1.2 Le champ 14 : *Les habiletés parentales*

Les changements de population mentionnés précédemment, jumelés aux nouvelles réalités et aux nouveaux besoins en matière d'intégration sociale, ont amené les acteurs de l'éducation des adultes à effectuer des ajustements à leur offre de services. Ils ont ainsi exploré et mis en œuvre des moyens novateurs pour assurer la réussite du projet de formation des nouvelles populations. Dans ce contexte, la Direction de la formation générale des adultes a reçu le mandat d'enrichir le programme d'études *Services de formation à l'intégration sociale* en y ajoutant des contenus de formation visant le développement d'habiletés parentales. Les travaux ont débuté en 2000-2001. Ils ont été validés à l'été 2005.

## 2 VISÉES DU PROGRAMME D'ÉTUDES ET DU CHAMP *LES HABILITÉS PARENTALES*

### 2.1 Le programme d'études *Services de formation à l'intégration sociale*

Ce programme d'études vise à assurer à l'adulte<sup>2</sup> :

- **Une formation lui permettant de s'intégrer lui-même ou elle-même à la société, c'est-à-dire une formation à l'intégration sociale.**

Il s'agit de favoriser le développement optimal de la personne en ce qui concerne ses habiletés fonctionnelles, au fur et à mesure qu'elles sont sollicitées dans la vie immédiate. L'intégration sociale est une opération complexe menant à l'exercice de rôles sociaux d'adulte, dans leurs aspects concrets et fonctionnels, en rapport avec les sphères de vie personnelle, sociale, scolaire et liée au travail. Cette opération est complexe pour les raisons suivantes :

- elle agit sur un système interactif, un « écosystème » comprenant les adultes qui ont des difficultés d'apprentissage et d'adaptation, ainsi que les milieux d'appartenance où s'exercent leurs rôles sociaux;
- elle s'insère dans un continuum de vie;
- elle doit tenir compte de multiples dimensions liées aux adultes et à leurs milieux d'appartenance;
- elle donne lieu, d'une personne à l'autre, à des modalités personnelles variées, nombreuses et multidimensionnelles pour ce qui est de l'exercice des rôles sociaux.

- **Un accompagnement et un soutien appropriés pendant son cheminement de formation à l'intégration sociale grâce à la contribution de partenaires externes.**

Les partenaires externes complètent les actions pédagogiques prévues dans le programme par leurs actions de soutien et d'accompagnement de l'adulte en formation. Ils facilitent ainsi la réalisation de la démarche de formation de l'adulte et le transfert de ses apprentissages dans ses milieux d'appartenance, soit les milieux de vie dans lesquels il exerce ses rôles sociaux : milieu familial, milieu communautaire, milieu de travail ou milieu de formation.

<sup>2</sup> MEQ, DFGA, *Services de formation à l'intégration sociale, programme d'études*, juin 1998, p. 15, 17 et 18.

## 2 VISÉES DU PROGRAMME D'ÉTUDES ET DU CHAMP *LES HABILITÉS PARENTALES (SUITE)*

### 2.2 Le champ *Les habiletés parentales*

Le champ *Les habiletés parentales* s'inscrit dans les visées du programme d'études *Services de formation à l'intégration sociale*. En ce sens, l'objectif général du champ 14 est d'amener l'adulte à acquérir des habiletés pour assumer ses responsabilités parentales. Cet objectif s'applique aux sphères de vie personnelle et sociale. « Une sphère de vie représente une dimension de la vie d'un ou d'une adulte permettant le regroupement de champs d'habiletés (...) »<sup>3</sup>.

Le champ 14 contient huit thèmes :

- la santé physique et psychologique;
- les responsabilités légales;
- la planification familiale;
- l'encadrement de l'enfant;
- la résolution de conflits;
- la réussite scolaire;
- la gestion d'une séparation, d'une perte ou d'un deuil;
- les cas d'abus, de violence, de toxicomanie et autres dépendances.

Chaque thème propose des objectifs terminaux, des indicateurs d'habileté et des pistes d'exploitation.

### 2.3 La population ciblée

Le champ *Les habiletés parentales* s'adresse à toute personne qui est inscrite à l'éducation des adultes et qui recherche une autonomie fonctionnelle (volet B du programme d'études) et non une autonomie minimale (volet A du programme d'études). Il importe de se rappeler que l'autonomie fonctionnelle « découle de la maîtrise d'habiletés complexes en vue de l'exercice de rôles sociaux<sup>4</sup> », alors que l'autonomie minimale « découle de l'utilisation d'habiletés simples dans l'exercice d'activités liées à la survie personnelle<sup>5</sup> ».

Le champ *Les habiletés parentales* s'adresse aux adultes ayant des difficultés ponctuelles importantes reliées à l'exercice de leur rôle parental.

<sup>3</sup> MEQ, DFGA, *Services de formation à l'intégration sociale, programme d'études*, juin 1998, p. 31.

<sup>4</sup> MEQ, DFGA, *Services de formation à l'intégration sociale, programme d'études*, juin 1998, p. 33.

<sup>5</sup> MEQ, DFGA, *Services de formation à l'intégration sociale, programme d'études*, juin 1998, p. 33.

### 3 PRINCIPES DIRECTEURS

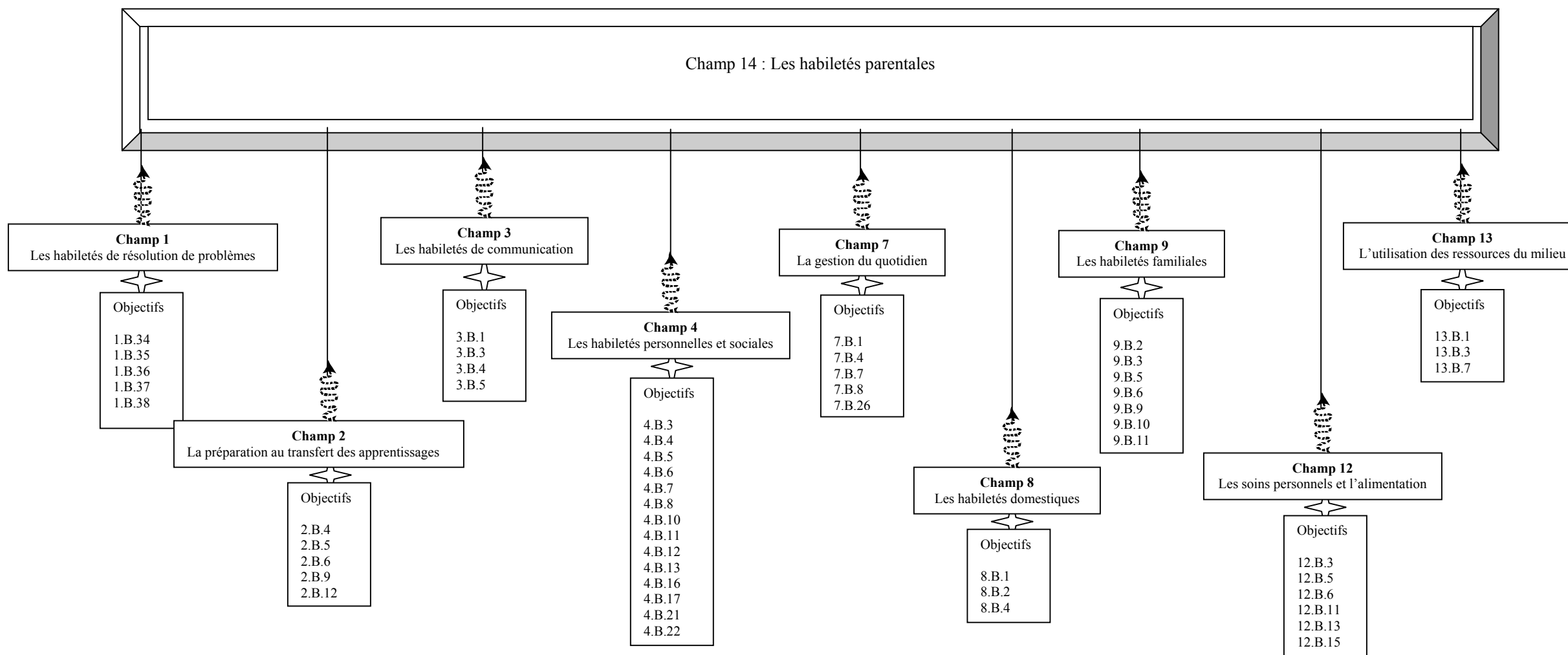
Les principes directeurs du champ *Les habiletés parentales* sont identiques à ceux du programme d'études *Services de formation à l'intégration sociale*<sup>6</sup> :

- Une situation au cœur de l'interaction entre l'adulte, ses milieux d'appartenance, ses sphères de vie et l'exercice de ses rôles sociaux.
- L'enclenchement d'un processus de résolution de problèmes concrets et immédiats, basé sur une pédagogie du réel.
- Le respect des caractéristiques et du style de l'adulte ainsi que des caractéristiques de ses milieux d'appartenance.
- L'acquisition et le développement de modalités personnelles, variées, nombreuses et multidimensionnelles d'intégration sociale.
- Une démarche permettant à l'adulte d'apprendre à apprendre, à s'intégrer et à se servir de ses apprentissages.
- La mise à profit du soutien donné à l'adulte par des partenaires externes qui ont des liens avec ses milieux d'appartenance.

---

<sup>6</sup> MEQ, DFGA, *Services de formation à l'intégration sociale, programme d'études*, juin 1998, p. 25.

#### 4 SCHÉMA DES LIENS ENTRE LE CHAMP *LES HABILÉTÉS PARENTALES* ET LES AUTRES CHAMPS D'HABILÉTÉS DU PROGRAMME D'ÉTUDES



## 5 CONTENU DU CHAMP *LES HABILITÉS PARENTALES*

### CHAMP D'HABILITÉS PARTICULIÈRES CHAMP 14 : *LES HABILITÉS PARENTALES*

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL :</b> Acquérir des habiletés pour assumer ses responsabilités parentales	<b>Sphères de vie :</b> - personnelle; - sociale.  <b>Rôles sociaux :</b> - père ou mère; - grands-parents; - utilisateurs et utilisatrices des ressources du milieu.
<b>THÈMES :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé physique et psychologique</li> <li>- Responsabilités légales</li> <li>- Planification familiale</li> <li>- Encadrement de l'enfant</li> <li>- Situation conflictuelle</li> <li>- Réussite scolaire</li> <li>- Gestion d'une séparation, d'une perte ou d'un deuil</li> <li>- Abus et violence</li> <li>- Toxicomanie et autres dépendances</li> </ul>	
<b>Volet A : Autonomie minimale</b>	<b>Volet B : Autonomie fonctionnelle</b>
<b>SANS OBJET</b>	<b>THÈME : Santé physique et psychologique</b> 14.B.1 Déterminer des besoins en fonction des étapes du développement de l'enfant. 14.B.2 Choisir des gestes parentaux à poser en fonction de la santé physique de l'enfant. 14.B.3 Choisir des gestes parentaux à poser en fonction de la santé psychologique de l'enfant.  <b>THÈME : Responsabilités légales</b> 14.B.4 Déterminer des responsabilités parentales par rapport à des lois.  <b>THÈME : Planification familiale</b> 14.B.5 Organiser la vie familiale.

Volet A : Autonomie minimale	Volet B : Autonomie fonctionnelle
	<p><b>THÈME : Encadrement de l'enfant</b>  14.B.6 Mettre en pratique des moyens favorisant l'encadrement de l'enfant.</p> <p><b>THÈME : Situation conflictuelle</b>  14.B.7 Mettre en pratique des moyens visant à régler des situations de conflit.</p> <p><b>THÈME : Réussite scolaire</b>  14.B.8 Mettre en pratique des moyens de favoriser la réussite scolaire de l'enfant.</p> <p><b>THÈME : Gestion d'une séparation, d'une perte ou d'un deuil</b>  14.B.9 Mettre en pratique des moyens de cheminer dans un processus de séparation, de perte ou de deuil.</p> <p><b>THÈME : Abus et violence</b>  14.B.10 Choisir des moyens de résoudre des problèmes d'abus ou de violence.</p> <p><b>THÈME : Toxicomanie et autres dépendances</b>  14.B.11 Choisir des moyens de résoudre des problèmes de toxicomanie ou d'une autre dépendance.</p>

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL : Acquérir des habiletés pour assumer ses responsabilités parentales</b>	<b>THÈME : Santé physique et psychologique</b>	<b>VOLET B : AUTONOMIE FONCTIONNELLE</b>
<b>OBJECTIFS TERMINAUX</b>	<b>INDICATEURS DE L'HABILITÉ</b>	<b>PISTES D'EXPLOITATION</b>
<p>14.B.1 Déterminer des besoins en fonction des étapes du développement de l'enfant.</p> <p>14.B.2 Choisir des gestes parentaux à poser en fonction de la santé physique de l'enfant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nommer les principales étapes du développement de l'enfant.</li> <li>- Associer les besoins de l'enfant aux étapes de son développement.</li> <li>- Associer la présence d'un besoin à un geste parental à poser.</li> <li>- Nommer les principaux aspects du développement de la santé physique de l'enfant.</li> <li>- Reconnaître des maladies courantes et leurs symptômes.</li> <li>- Associer la présence d'un symptôme à un geste parental à poser.</li> <li>- Reconnaître des ressources préventives dans le milieu de la santé physique.</li> <li>- Reconnaître des ressources d'aide en vue de l'amélioration de la santé physique de l'enfant et leurs modalités d'utilisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principales étapes du développement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de la naissance à 2 ans;</li> <li>• de 2 à 6 ans;</li> <li>• de 6 à 12 ans;</li> <li>• de 12 à 18 ans.</li> </ul> </li> <li>- Exemples de besoins : <ul style="list-style-type: none"> <li>• besoin de sécurité, d'écoute, d'affirmation, d'autonomie, de reconnaissance, de socialisation, d'affection, de respect, autres.</li> </ul> </li> <li>- Exemples de gestes à poser : <ul style="list-style-type: none"> <li>• surveillance, échange verbal, stimulation motrice, perceptive cognitive ou langagière, soins corporels, caresse, encouragement, sourire, écoute attentive, autres.</li> </ul> </li> <li>- Principaux aspects du développement de la santé physique selon l'âge : <ul style="list-style-type: none"> <li>• nutrition, hygiène, croissance, autres.</li> </ul> </li> <li>- Maladies et symptômes les plus courants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• maladies contagieuses : rhume, grippe, rougeole, coqueluche, oreillons, autres;</li> <li>• symptômes : fièvre, indigestion, mal de tête, toux, autres.</li> </ul> </li> <li>- Ressources préventives : <ul style="list-style-type: none"> <li>• type et fréquence des examens selon l'âge;</li> <li>• carnet de santé, vaccination;</li> <li>• contenu d'une pharmacie;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li> <li>- Ressources d'aide et modalités d'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ressources : publiques, privées, communautaires ou autres;</li> <li>• modalités : accessibilité, conditions, coûts.</li> </ul> </li> </ul>



<b>OBJECTIF GÉNÉRAL : Acquérir des habiletés pour assumer ses responsabilités parentales</b>	<b>THÈME : Santé physique et psychologique</b>	<b>VOLET B : AUTONOMIE FONCTIONNELLE</b>
<b>OBJECTIFS TERMINAUX</b>	<b>INDICATEURS DE L'HABILETÉ</b>	<b>PISTES D'EXPLOITATION</b>
<p>14.B.3 Choisir des gestes parentaux à poser en fonction de la santé psychologique de l'enfant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nommer les principaux aspects du développement de la santé psychologique de l'enfant.</li>   <li>- Reconnaître des comportements liés à des malaises psychologiques.</li>   <li>- Associer la présence d'un comportement à un geste parental à poser.</li>   <li>- Reconnaître des ressources d'aide ayant pour objet de favoriser la santé psychologique de l'enfant et reconnaître leurs modalités d'utilisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principaux aspects du développement de la santé psychologique : <ul style="list-style-type: none"> <li>• socialisation;</li> <li>• construction de l'identité;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li>   <li>- Comportements excessifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• timidité;</li> <li>• isolement;</li> <li>• irritabilité;</li> <li>• humeur instable;</li> <li>• dissimulation;</li> <li>• agressivité;</li> <li>• agitation;</li> <li>• mensonges;</li> <li>• vols;</li> <li>• jalousie;</li> <li>• peurs;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li>   <li>- Gestes parental à poser : dialogue, vérification des faits, adoption de règles, recours à 10 disciplines, autres.</li>   <li>- Ressources d'aide et modalités d'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ressources : publiques, privées, communautaires ou autres;</li> <li>• modalités : accessibilité, conditions, coûts.</li> </ul> </li> </ul>

OBJECTIF GÉNÉRAL : Acquérir des habiletés pour assumer ses responsabilités parentales	THÈME : Responsabilités légales	VOLET B : AUTONOMIE FONCTIONNELLE
OBJECTIFS TERMINAUX	INDICATEURS DE L'HABILETÉ	PISTES D'EXPLOITATION
<p>14.B.4 Déterminer des responsabilités parentales par rapport à des lois.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître des responsabilités légales pour le parent et des droits pour l'enfant.</li>   <li>- Relier la non-responsabilisation parentale à des conséquences pour l'enfant et le parent.</li>   <li>- Reconnaître des ressources d'aide par rapport à l'exercice des responsabilités légales et leurs modalités d'utilisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsabilités des parents et législation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi sur la protection de la jeunesse, Loi sur les jeunes contrevenants, autres.</li> </ul> </li> <li>- Déclaration des droits de l'enfant (Nations Unies, 1959).</li> <li>- Exemples de responsabilités parentales : <ul style="list-style-type: none"> <li>• instauration d'habitudes de vie saines pour l'enfant dans ses routines quotidiennes (repas, coucher, toilette, télévision, autres);</li> <li>• réponse aux besoins de base de l'enfant (amour, sécurité, alimentation, habillement, stimulation cognitive, langagière ou motrice, communication, socialisation, autres);</li> <li>• protection physique et psychologique de l'enfant;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li> <li>- Exemples de situations liées à la non-responsabilisation parentale : <ul style="list-style-type: none"> <li>• parent négligent (action omise) : alimentation insuffisante, absence d'hygiène, stimulation insuffisante;</li> <li>• parent abuseur : abus émotionnel (punition excessive), abus sexuel (inceste), abus physique (violence), autres.</li> </ul> </li> <li>- Conséquences pour l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• perte de confiance envers le parent, échecs scolaires, imitation de comportements déviants, perturbations affectives, troubles de la conduite et du comportement, troubles de la personnalité, autres.</li> </ul> </li> <li>- Conséquences pour le parent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Placement de l'enfant, poursuite judiciaire, autres.</li> </ul> </li> <li>- Ressources d'aide et modalités d'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ressources publiques, privées, communautaires ou autres;</li> <li>• modalités : accessibilité, conditions, coûts.</li> </ul> </li> </ul>

OBJECTIF GÉNÉRAL : Acquérir des habiletés pour assumer ses responsabilités parentales	THÈME : Planification familiale	VOLET B : AUTONOMIE FONCTIONNELLE
OBJECTIFS TERMINAUX	INDICATEURS DE L'HABILITÉ	PISTES D'EXPLOITATION
14.B.5 Organiser la vie familiale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer des éléments à considérer selon le type d'organisation de la vie familiale.</li>   <li>- Produire une planification de la vie familiale (objectifs, activités, moyens, échéances).</li>   <li>- Reconnaître des ressources d'aide par rapport à l'organisation de la vie familiale et leurs modalités d'utilisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type d'organisation familiale : <ul style="list-style-type: none"> <li>• famille nucléaire;</li> <li>• famille monoparentale;</li> <li>• famille homoparentale;</li> <li>• famille recomposée;</li> <li>• famille élargie;</li> <li>• garde partagée;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li>   <li>- Éléments de l'organisation de la vie familiale : <ul style="list-style-type: none"> <li>• repas, tâches domestiques;</li> <li>• garde ou responsabilité des enfants;</li> <li>• devoirs scolaires;</li> <li>• partage des responsabilités à la maison;</li> <li>• budget familial;</li> <li>• loisirs;</li> <li>• vacances;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li>   <li>- Ressources d'aide et modalités d'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ressources publiques, privées, communautaires ou autres;</li> <li>• modalités : accessibilité, conditions, coûts.</li> </ul> </li> </ul>

OBJECTIF GÉNÉRAL : Acquérir des habiletés pour assumer ses responsabilités parentales	THÈME : Encadrement de l'enfant	VOLET B : AUTONOMIE FONCTIONNELLE
OBJECTIFS TERMINAUX	INDICATEURS DE L'HABILITÉ	PISTES D'EXPLOITATION
<p>14.B.6 Mettre en pratique des moyens favorisant l'encadrement de l'enfant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expliquer, à partir de liens d'attachement, la place qu'occupe l'enfant dans la vie du parent.</li>   <li>- Reconnaître l'influence ou l'absence de valeurs dans des modèles parentaux.</li>   <li>- Déterminer des stratégies pour favoriser l'encadrement de l'enfant.</li>   <li>- Expérimenter des stratégies d'encadrement et des styles d'autorité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lien d'attachement avec l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• mère-enfant : lien de la mère avec l'enfant durant la grossesse, l'allaitement et la vie de l'enfant;</li> <li>• père-enfant : place du père durant la grossesse, la petite enfance et la vie de l'enfant;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li>   <li>- Caractéristiques du lien d'attachement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• niveau de cohésion de la famille;</li> <li>• capacité à répondre aux demandes de l'enfant;</li> <li>• degré d'ouverture aux projets de l'enfant;</li> <li>• implication et présence auprès de l'enfant;</li> <li>• amour et sécurité;</li> <li>• connaissance du monde;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li>   <li>- Valeurs présentes dans des modèles parentaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• protection;</li> <li>• maîtrise de soi;</li> <li>• autonomie;</li> <li>• sens des responsabilités;</li> <li>• amour;</li> <li>• empathie;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li>   <li>- Stratégies d'encadrement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• communication, reformulation, expression directe des sentiments, messages utilisant le « je »;</li> <li>• gestion de la discipline, règles de vie;</li> <li>• responsabilisation, médiation;</li> <li>• conséquence, récompense;</li> <li>• accompagnement, explication;</li> <li>• reproches, félicitations;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li> </ul>

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL : Acquérir des habiletés pour assumer ses responsabilités parentales</b>	<b>THÈME : Encadrement de l'enfant</b>	<b>VOLET B : AUTONOMIE FONCTIONNELLE</b>
<b>OBJECTIFS TERMINAUX</b>	<b>INDICATEURS DE L'HABILITÉ</b>	<b>PISTES D'EXPLOITATION</b>
14.B.6 Mettre en pratique des moyens favorisant l'encadrement de l'enfant. ( <i>Suite</i> )	- Reconnaître des ressources d'aide par rapport à l'encadrement de l'enfant et leurs modalités d'utilisation.	- Ressources d'aide et modalités d'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ressources publiques, privées, communautaires ou autres;</li> <li>• modalités : accessibilité, conditions, coûts.</li> </ul>

OBJECTIF GÉNÉRAL : Acquérir des habiletés pour assumer ses responsabilités parentales	THÈME : Situation conflictuelle	VOLET B : AUTONOMIE FONCTIONNELLE
OBJECTIFS TERMINAUX	INDICATEURS DE L'HABILETÉ	PISTES D'EXPLOITATION
<p>14.B.7 Mettre en pratique des moyens visant à régler des situations de conflit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer des problèmes potentiels selon les étapes du développement de l'enfant.</li>   <li>- Déterminer des stratégies pour prévenir des conflits.</li>   <li>- Expérimenter des stratégies de résolution de conflits.</li>   <li>- Reconnaître des ressources d'aide par rapport à la résolution de conflits et leurs modalités d'utilisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exemples de problèmes potentiels : <ul style="list-style-type: none"> <li>• agressivité, hyperactivité, insécurité, instabilité, rivalité, régression, repli, autres;</li> <li>• problèmes scolaires : rejet par les pairs, échecs, difficultés d'apprentissage, autres.</li> </ul> </li>   <li>- Stratégies de prévention : <ul style="list-style-type: none"> <li>• mise en place de règles de vie familiale;</li> <li>• attitude de respect ou de confiance;</li> <li>• discussion ouverte avec l'enfant sur différents problèmes et présentation de solutions possibles selon le problème éprouvé (drogue, violence, vol, viol, autres);</li> <li>• contrat (en matière de comportement);</li> <li>• confidentialité;</li> <li>• messages utilisant le « je »;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li>   <li>- Stratégies de résolution de conflits : <ul style="list-style-type: none"> <li>• expression positive de la colère et de la frustration;</li> <li>• approche conciliante;</li> <li>• relâchement par la prise en considération des aspects secondaires;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li>   <li>- Ressources d'aide et modalités d'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ressources : publiques, privées, communautaires ou autres;</li> <li>• modalités : accessibilité, conditions, coûts.</li> </ul> </li> </ul>

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL : Acquérir des habiletés pour assumer ses responsabilités parentales</b>	<b>THÈME : Réussite scolaire</b>	<b>VOLET B : AUTONOMIE FONCTIONNELLE</b>
<b>OBJECTIFS TERMINAUX</b>	<b>INDICATEURS DE L'HABILITÉ</b>	<b>PISTES D'EXPLOITATION</b>
<p>14.B.8 Mettre en pratique des moyens de favoriser la réussite scolaire de l'enfant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Distinguer son expérience du milieu scolaire de celle de l'enfant.</li> <li>- Déterminer des stratégies de soutien à la réussite scolaire de l'enfant.</li> <li>- Expérimenter des stratégies de soutien à la réussite scolaire de l'enfant.</li> <li>- Reconnaître des ressources d'aide pour ce qui est de collaborer avec le milieu scolaire de l'enfant et leurs modalités d'utilisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comparaison entre le système scolaire actuel et le système scolaire qu'a connu le parent.</li> <li>- Stratégies favorisant la réussite scolaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• clarification des tâches attendues par l'école;</li> <li>• aménagement d'un coin de travail pour l'enfant;</li> <li>• aide aux devoirs à la maison;</li> <li>• valorisation de l'école et de la réussite scolaire;</li> <li>• horaire des travaux scolaires;</li> <li>• sommeil, alimentation et repos de l'enfant;</li> <li>• modes d'émulation, encouragement, récompenses;</li> <li>• expression de la satisfaction, fierté;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li> <li>- Activités favorisant l'engagement du parent et la collaboration avec le milieu scolaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• programmes scolaires, cheminement scolaire, communication avec le personnel de l'école, implication dans des comités à l'école, rencontre avec les personnes concernées, autres.</li> </ul> </li> <li>- Ressources d'aide et modalités d'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ressources publiques, privées, communautaires ou autres;</li> <li>• modalités : accessibilité, conditions, coûts.</li> </ul> </li> </ul>

OBJECTIF GÉNÉRAL : Acquérir des habiletés pour assumer ses responsabilités parentales	THÈME : Gestion d'une séparation, d'une perte ou d'un deuil	VOLET B : AUTONOMIE FONCTIONNELLE
OBJECTIFS TERMINAUX	INDICATEURS DE L'HABILITÉ	PISTES D'EXPLOITATION
<p>14.B.9 Mettre en pratique des moyens de cheminer dans un processus de séparation, de perte ou de deuil.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître les étapes d'une séparation, d'une perte ou d'un deuil.</li>   <li>- Reconnaître les réactions du parent et de l'enfant.</li>   <li>- Déterminer des stratégies pour cheminer dans des situations de séparation, de perte ou de deuil.</li>   <li>- Reconnaître des ressources d'aide par rapport à des situations de séparation, de perte ou de deuil et leurs modalités d'utilisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étapes d'un processus de séparation, de perte ou de deuil : <ul style="list-style-type: none"> <li>• perte de contact avec l'environnement;</li> <li>• recherche de la personne perdue;</li> <li>• état dépressif;</li> <li>• acceptation de l'épreuve et restructuration de sa vie;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li>   <li>- Réactions affectives du parent ou de l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• engourdissement émotif, tristesse, colère, ressentiment, impatience, refus, marchandage, culpabilité, autres.</li> </ul> </li>   <li>- Réactions comportementales du parent ou de l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• régression, irritabilité, exigences inadéquates, désobéissance, relation sociale tendue, baisse de rendement à l'école ou au travail, autres.</li> </ul> </li>   <li>- Stratégies permettant de faire face à l'épreuve : <ul style="list-style-type: none"> <li>• expression de ses émotions, occupation, contact avec ses amis, acceptation du changement, autres;</li> <li>• évaluation des conséquences (avantages, inconvénients);</li> <li>• installation d'une routine stable et sécurisante;</li> <li>• préparation d'un plan d'avenir incluant les rôles de chacun;</li> <li>• report de la prise de décisions importantes précédant la stabilisation du cadre de vie;</li> <li>• recherche d'aide : amis, professionnels, etc.</li> <li>• autres.</li> </ul> </li>   <li>- Ressources d'aide et modalités d'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ressources : publiques, privées, communautaires ou autres;</li> <li>• modalités : accessibilité, conditions, coûts.</li> </ul> </li> </ul>



OBJECTIF GÉNÉRAL : Acquérir des habiletés pour assumer ses responsabilités parentales	THÈME : Abus et violence	VOLET B : AUTONOMIE FONCTIONNELLE
OBJECTIFS TERMINAUX	INDICATEURS DE L'HABILITÉ	PISTES D'EXPLOITATION
<p>14.B.10 Choisir des moyens de résoudre des problèmes d'abus ou de violence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître des comportements abusifs et violents.</li>   <li>- Déterminer des stratégies pour régler des situations d'abus et de violence.</li>   <li>- Reconnaître des ressources d'aide par rapport à des situations d'abus et de violence et leurs modalités d'utilisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Types d'abus et de violence : <ul style="list-style-type: none"> <li>• verbale (provocation, injure, critique, moquerie, autres);</li> <li>• physique (coups et blessures, destruction des objets);</li> <li>• psychologique (intimidation, mensonge, menace, autres);</li> <li>• exploitation financière (voler, vendre le bien d'autrui, autres);</li> <li>• autres.</li> </ul> </li> <li>- Signes de changements chez l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• changements de comportement;</li> <li>• changements dans les relations;</li> <li>• changements physiques;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li> <li>- Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> <li>• communication avec des personnes dignes de confiance;</li> <li>• demande de soutien;</li> <li>• intervention pour changer la situation;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li> <li>- Ressources d'aide et modalités d'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ressources : publiques, privées, communautaires ou autres;</li> <li>• modalités : accessibilité, conditions, coûts.</li> </ul> </li> </ul>

OBJECTIF GÉNÉRAL : Acquérir des habiletés pour assumer ses responsabilités parentales	THÈME : Toxicomanie et autres dépendances	VOLET B : AUTONOMIE FONCTIONNELLE
OBJECTIFS TERMINAUX	INDICATEURS DE L'HABILITÉ	PISTES D'EXPLOITATION
<p>14.B.11 Choisir des moyens de résoudre des problèmes de toxicomanie ou d'une autre dépendance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître des comportements liés à la toxicomanie ou à d'autres dépendances.</li>   <li>- Déterminer des stratégies pour résoudre des problèmes de toxicomanie (ou autres dépendances).</li>   <li>- Reconnaître des ressources d'aide par rapport à des situations de toxicomanie (ou autres dépendances) et leurs modalités d'utilisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Types de dépendances physiques et psychologiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• alcool;</li> <li>• drogues;</li> <li>• médicaments;</li> <li>• jeux;</li> <li>• affection;</li> <li>• nourriture;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li> <li>- Dynamique la dépendance : <ul style="list-style-type: none"> <li>• contexte;</li> <li>• émotions;</li> <li>• solutions adaptées;</li> <li>• solutions exutoires;</li> <li>• conséquences pour l'enfant et ses parents en ce qui concerne la santé, la famille, le travail, la situation financière et autres.</li> </ul> </li> <li>- Stratégies : <ul style="list-style-type: none"> <li>• identification des déclencheurs;</li> <li>• identification des motivations à changer;</li> <li>• démarche permettant de suivre un traitement;</li> <li>• demande de soutien;</li> <li>• nouveaux champs d'intérêt;</li> <li>• gestion et contrat en matière de comportement;</li> <li>• autres.</li> </ul> </li> <li>- Ressources d'aide et modalités d'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ressources : publiques, privées, communautaires ou autres;</li> <li>• modalités : accessibilité, conditions, coûts.</li> </ul> </li> </ul>

## 6 PRÉPARATION AU TRANSFERT DES APPRENTISSAGES

Les trois éléments suivants constituent la préparation au transfert des apprentissages<sup>7</sup> :

### 6.1 La sélection des objectifs d'apprentissage

La préparation de l'adulte au transfert des apprentissages est directement liée au projet d'intégration sociale de l'élève (PISE<sup>8</sup>).

### 6.2 L'utilisation de lieux d'apprentissage multiples

L'utilisation de lieux d'apprentissage multiples permet de pallier les difficultés de l'adulte en matière de préparation au transfert des apprentissages. Ceux-ci peuvent se dérouler dans le milieu de formation habituel de l'adulte de même que dans ses réseaux d'appartenance (réseau d'amis, famille, milieu de travail et autres).

La préparation de l'adulte au transfert des apprentissages nécessite la contribution de partenaires externes qui le soutiennent et l'accompagnent de façon appropriée pendant son cheminement de formation à l'intégration sociale.

### 6.3 L'utilisation du champ d'habiletés génériques 2 : *La préparation au transfert des apprentissages*

L'utilisation du champ d'habiletés génériques 2 permet de consolider la préparation de l'adulte au transfert de ses apprentissages. Ce champ est lui-même étroitement lié au champ d'habiletés génériques 1 : *Les habiletés de résolution de problèmes*.

Le transfert des apprentissages dans la vie immédiate constitue le but visé par la formation à l'intégration sociale. De fait, cette formation est offerte seulement s'il existe des possibilités et des moyens de transférer les apprentissages.

Le transfert des apprentissages dans les milieux d'appartenance de l'adulte consiste à appliquer les apprentissages dans les situations quotidiennes en vue de s'intégrer socialement. L'utilisation des habiletés acquises et développées doit être réalisée de manière durable. L'adulte effectue personnellement le transfert de ses apprentissages dans ses milieux d'appartenance.

<sup>7</sup> MEQ, DFGA, *Services de formation à l'intégration sociale, programme d'études*, juin 1998, p. 43 et 17.

<sup>8</sup> Outil informatisé du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, accessible par le site Internet de la DFGA en collaboration avec la Société de gestion des réseaux informatiques des commissions scolaires (GRICS).

## **LEXIQUE**

Les définitions qui suivent sont tirées du document *Services de formation à l'intégration sociale, programme d'études*, produit par la DFGA en juin 1998 (p. 31 à 33).

### ***Autonomie fonctionnelle***

Autonomie découlant de la maîtrise d'habiletés complexes en vue de l'exercice de rôles sociaux.

### ***Autonomie minimale***

Autonomie découlant de l'utilisation d'habiletés simples dans l'exercice d'activités liées à la survie personnelle.

### ***Champ d'habiletés***

Ensemble d'habiletés retenues aux fins d'apprentissage.

### ***Habilitété générique***

Habilitété fondamentalement utilisée dans des domaines étendus d'action dont peuvent découler d'autres actions. (Ex. : habiletés de résolution de problèmes, de préparation au transfert des apprentissages, de mathématiques instrumentales, de psychomotricité, de communication, habiletés personnelles et sociales.)

### ***Habilitété particulière***

Habilitété secondaire utilisée dans des domaines d'action circonscrits et finis. (Ex. : habiletés domestiques dans la gestion du quotidien, habiletés familiales, habiletés professionnelles, habiletés dans les soins personnels et la gestion de l'alimentation, habiletés parentales, utilisation des ressources du milieu.)

### ***Indicateur de l'habileté***

Énoncé de comportements observables servant de points de repère pour la vérification de l'atteinte d'un objectif terminal.

### ***Menu d'apprentissage***

Ensemble constitué de la liste des objectifs généraux, ainsi que des objectifs terminaux, regroupés en volets selon des champs d'habiletés à maîtriser, en relation avec des modes d'intégration sociale :

- Volet A : autonomie minimale
- Volet B : autonomie fonctionnelle

### ***Mode d'intégration sociale***

Manière selon laquelle l'adulte s'intègre socialement et selon laquelle les objectifs terminaux sont regroupés.

### ***Objectif terminal***

Objectif servant à décrire une habileté à acquérir et servant de cible aux apprentissages.

### ***Piste d'exploitation***

Renseignement ou suggestion permettant l'utilisation efficace des objectifs terminaux.

### ***Sphère de vie***

Dimension de la vie de l'adulte permettant le regroupement des champs d'habiletés du programme d'études *Services de formation à l'intégration sociale*.

### ***Volet***

Regroupement des objectifs terminaux qui permet de tenir compte des modes d'intégration sociale des personnes.

## BIBLIOGRAPHIE

- CARRIER, S. et D. FORTIN. « Les interventions d'un centre de réadaptation auprès des partenaires locaux : une étude qualitative », *Revue francophone de déficience intellectuelle*, vol. 8, n°1, 1997, p. 73-93.
- CHARBONNEAU, J. « La maternité adolescente », *Réseau*, avril 1999, p. 14-19.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Pour une approche éducative des besoins des jeunes enfants*, avis au ministre de l'Éducation, Direction des communication du Conseil supérieur de l'Éducation, Québec, 1989, 67 p.
- CYRULNIK, Boris. *Un merveilleux malheur*, Helsinki, Odile Jacob, [s. d.], 225 p.
- DESLANDES, R. *Collaboration entre l'école et les familles : influence du style parental (...)*, thèse de doctorat (non publiée), Université Laval, Faculté des sciences de l'éducation, 1996.
- DUFOUR, Sarah. *Opinions de pères de milieux défavorisés*, « La santé mentale des enfants de milieux défavorisés », Thèse de doctorat, Université de Montréal, 171 p.
- FORTIN, A., M. CYR et N. CHÉNIER. *Questionnaire sur la résolution de conflits : stratégies (...)*, 1996.
- GUITONI, M. *Au cœur de l'identité. L'intelligence émotionnelle*, Montréal, Carte blanche, 2000.
- LACHARITÉ, C., L. ETHIER ET C. PICHÉ. « Le stress parental chez les mères d'enfants d'âge préscolaire : validation et normes québécoises pour l'inventaire de stress parental », *Santé mentale au Québec*, vol. 17, n° 2, 1992, p. 183-206.
- LEGENDRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2<sup>e</sup> éd., Montréal, Guérin, 1993, 1500 p.
- POURTOIS, Jean.-Pierre et Huguette DESMET. « L'éducation parentale », *Note de synthèse, Revue française de pédagogie*, vol. 87, 1991, p. 87-112.
- RENÉ, Jean-François et autres. « Être pauvre avec des enfants aujourd'hui : repères pour le processus du devenir sujet », *Problèmes sociaux*, tome II, *Étude de cas et interventions sociales*, sous la direction de Henri Dorvil et Robert Mayer, Presses de l'Université du Québec, 2001, chapitre 13, p. 337-359.
- TERRISSE, B. *La taxonomie des objectifs d'éducation et de soutien parental*, Saint-Sauveur, Éditions du Ponant, 1998.
- TERRISSE, B. *Le modèle écosystémique de parentage*, « Ce qui s'apprend et ce qui se transmet dans la famille », *L'éducation familiale : sens et pratique*, Centre national de l'aérogographie et APRIEF, [Cédérom], Paris, 1996.
- TERRISSE, B. et F. LAROSE. *Échelle des compétences éducatives parentales (ECEP)*, Saint-Sauveur, Éditions du Ponant, 2000.
- TRUDELLE, D. *Sentiment de compétence, attitudes et pratiques éducatives chez les parents québécois d'enfants d'âge préscolaire en fonction de leurs caractéristiques socio-économiques*, thèse de doctorat (non publiée), Université du Québec à Rimouski, 1991.
- VÉZINA, A. « Inventaire du bien-être de l'enfant dans sa famille : validation auprès de populations québécoises francophones », *La famille et l'éducation de l'enfant*, sous la direction de B. Terrisse et G. Boutin, Montréal, Logiques, 1994, p. 223-229.

